

Réf: Dossier N° 384182

Avis de constitution

« GOOABO COTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8 ème TRANCHE BELLE COTE, Lot 666, Ilot 43

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/12/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE , NOTAIRE, enregistrés, le 13/01/2025, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « GOOABO COTE D'IVOIRE »

La distribution physique et en ligne de marchandises ;

L'import-export ;

Le transport ;

Le négoce ;

La représentation commerciale, le courtage ;

La prestation de service ;

La création, le lancement et la gestion de solutions digitales ;

Divers.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Actions de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 8 ème TRANCHE BELLE

Ilot 43

M MOBIO ABOUSSOU GEORGES STEPHANE (DG)

M DIBI KOUAME SERGE-RICHARD (PRÉSIDENT)

n°CI-ABJ-03-2025-B16-00017 du 13/02/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°09429/GTCA/RC/2025 du 13/02/2025

